

Arrêtés de Protection de Biotope en Picardie

« Le Marais de Génonville » à Moreuil (80)

Situation géographique

Le site protégé d'environ 20 ha du « Marais de Génonville » se situe sur la commune de Moreuil, dans la vallée de l'Avre. Le Marais de Génonville bénéficie d'un Arrêté de Protection de Biotope depuis le 16 Juillet 1991.

Un marais vivant

Comme de nombreux marais dans la vallée de l'Avre, le Marais de Génonville est constitué de plusieurs petites pièces d'eau peu profondes. Ces fosses sont issues de l'extraction de la tourbe, qui eut lieu jusqu'au début du XX^{ème} siècle. La survie du marais a été plusieurs fois menacée, avec l'abandon de l'extraction de tourbe et du pâturage, la construction d'une ligne de chemin de fer en 1915 en vue d'une offensive sur la Somme, ou bien encore un projet de construction d'une base nautique. Aujourd'hui, le marais est un lieu protégé où les pêcheurs s'adonnent à leur loisir.

Milieu naturel



Le Marais de Génonville est typique de la vallée de l'Avre. Son biotope peut aussi être comparé à ceux de l'[Etang St Ladre](#) (Boves) ou du [Grand Marais de la Queue](#) (Blangy-Tronville). Autour des étangs, on trouve différents groupements végétaux des milieux humides: milieu tourbeux sur substrat oscillant, roselières, végétation préforestière, peupleraies et saulaies. Le site fait partie de la Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique

Faunistique et Floristique (ZNIEFF) n° [80SAN111](#) (Marais de la Vallée de l'Avre et des Trois Doms, entre Gratibus et Moreuil, Larris de Génonville à Moreuil). Il est également retenu comme SIC/pSIC (Tourbières et Marais de l'Avre), dans le cadre du réseau européen Natura 2000. Le site est dominé par un coteau calcaire qui présente un intérêt écologique important puisqu'il abrite une flore d'Orchidées intéressantes.

Flore



Utriculaire



Sphaigne

Peu d'études ont été menées sur le site. Toutefois, dans les années 1980-1990, des recherches ont permis de mettre en évidence la présence d'environ 160 espèces végétales, dont une quinzaine présente un intérêt patrimonial. On peut souligner une abondance de Marisque au niveau des roselières mais aussi la présence du Scirpe des lacs. Le milieu tourbeux est également riche en Utriculaires. A la surface des étangs, se développent des nénuphars.

On trouve de nombreux massifs de Massette à feuilles larges et les berges des étangs sont également occupées par des formations à Laïches. Sur les rives, on trouve également des plantes rares dans la région, comme le Souchet brun, le Rubanier nain ou bien encore le Potamot coloré.

La présence de sphaignes est caractéristique des tourbières acides et on les retrouve notamment sur les tremblants.

Faune



Héron cendré



Sympétrum



Rat Musqué

Les études faunistiques du Marais de Génonville ont essentiellement porté au cours des années 1980-1990, sur l'avifaune et l'entomofaune. La diversité du biotope conduit à une très grande diversité d'espèces. La proximité d'un coteau et de l'Avre favorise le maintien de certaines espèces.

Les espèces d'oiseaux (nicheurs ou de passage) présentes sur le site sont nombreuses. On en dénombrait environ 65 en 1986. On peut observer des espèces des milieux humides (Canard colvert, Héron cendré, Foulque macroule, ...). Plusieurs d'entre elles sont communes mais une dizaine se distinguent par leur rareté. On peut notamment citer le Busard des roseaux, la Fauvette babillarde ou la Pie grièche. Le site peut potentiellement héberger une espèce très rare, le Blongios nain. Concernant les insectes, on dénombre de fortes populations de lépidoptères avec essentiellement des Noctuelles (une centaine d'espèces) pour les nocturnes. Certaines d'entre elles sont rares à menacées dans la région. Une vingtaine d'espèces d'Odonates ont également été décrites, parmi lesquelles l'Orthetrum bleuissant. On trouve également plusieurs Sympétrum et diverses espèces d'Agrion. Quelques Rats musqués, Crapauds communs et Grenouilles vertes ont été recensés dans le Marais de Génonville.

Une étude récente (Cuchera et Boca, 2007) a permis de mettre en évidence la présence d'espèces de mollusques dont les populations sont restreintes et deux sont particulièrement menacées de disparition.

Gestion du site

Le marais de Genonville à Moreuil dispose d'une soixantaine de panneaux descriptifs permettant de mieux reconnaître les principales espèces. Des fauches régulières sont effectuées aux abords des

étangs fréquentés par les pêcheurs. Pour sa gestion, le site bénéficie d'une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage entre le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie et la commune de Moreuil, dans le cadre de l'animation du DOCOB "Pic12 - Vallée de l'Avre" (site Natura 2000). Des inventaires floristiques et faunistiques ont été réalisés en 2007 et les premiers travaux de restauration sont programmés pour la période 2008-2012. Parmi les chantiers qui seront développés, on peut noter la restauration d'herbiers aquatiques par curages, la restauration des milieux humides par débroussaillage, déboisement et pâturage extensif.

Réglementation

La protection du site fait l'objet d'une réglementation précise, décrite par arrêté préfectoral. Afin de prévenir la disparition d'espèces protégées animales et végétales, à l'exception des travaux d'entretien, les activités agricoles, les feux, le dépôt d'ordures ou autres composés pouvant nuire à l'environnement, la construction et le camping sont interdits. Le boisement artificiel par plantation ou semis n'est pas autorisé. Les visiteurs doivent rester sur les chemins, tenir les chiens en laisse, observer les animaux à distance, ne pas cueillir les plantes et respecter la propreté des lieux et les équipements. Les activités de pêche sont autorisées selon la réglementation en vigueur.



Renseignements



Direction Régionale de l'Environnement
PICARDIE

DIREN de Picardie
Cité administrative - 56, rue Jules Barni
80 040 Amiens Cedex
Tel : 03 22 82 90 40 - Fax : 03 22 97 97 89
www.picardie.ecologie.gouv.fr
diren@picardie.ecologie.gouv.fr

Plan de situation

